

Avis de constitution

SOCIETE « ECOCLIM ENERGIE CI » en abrégé « ECCI »

Siège ABIDJAN-COCODY- RIVIERA FAYA -AU SEIN DE  
LA CITE GENIE 2000- LOT 11, ILOT 35B, Lot 11, Ilot 35B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 16 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOCLIM ENERGIE CI » en abrégé

« ECCI »

Objet : ELECTRICITE GENERALE- ELECTRICITE BATIMENT-  
ELECTRIFICATION RURALE- FROID- CLIMATISATION-  
PLOMBERIE- DIVERS.

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-COCODY- RIVIERA FAYA -AU SEIN DE  
LA CITE GENIE 2000- LOT 11, ILOT 35B, Lot 11, Ilot 35B

Dirigeant(s) M ZAKO GNAMAKA APOCALYPSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05210 du 31/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31229/GTCA/RC/2024 du 31/05/2024

